

PERSONNEL DES USINES DE PLANÈZE

L. MARBOT & C^{ie}

NEUVIC-sur-L'ISLE (Drodogne)

Voilà le mot à la mode, qui semble devoir être le remède à tous nos malheurs.

Le chef du Gouvernement le présente comme devant apporter la solution à la crise sociale, conséquence du déséquilibre salaires-prix, et fait état des primes à la productivité.

Les industriels proclament que seulement grâce à l'augmentation de la productivité, ils pourront ramener la prospérité dans leurs entreprises.

Les syndicats ouvriers, après la recherche de divers moyens d'améliorer le standard de vie des travailleurs, semblent se raccrocher à cette même planche de salut et, à leur tour, parlent de la productivité.

Qu'est-ce donc que la productivité? C'est un rapport entre deux chiffres qui, mieux que par une définition, peut être clairement expliqué par l'exemple suivant :

Aux États-Unis d'Amérique, un ouvrier en chaussures fabrique de une fois et demie jusqu'à 4 fois plus de paires qu'un ouvrier français dans la même unité de temps.

La conséquence directe de cette supériorité dans le rendement est facile à comprendre : le profit du travail est d'une fois et demie à quatre fois supérieur. La rentabilité du matériel investi est donc elle aussi supérieure dans une proportion à peu près identique, et le salaire de l'ouvrier peut être augmenté dans la même proportion.

Nous prenons ici l'exemple sur la productivité américaine parce que, grâce aux études faites librement par diverses missions françaises ne comprenant que des professionnels particulièrement qualifiés, nous sommes bien renseignés sur les conditions de travail des usines américaines, et ne connaissons aucun autre pays dans lequel la productivité soit supérieure à celle des U. S. A.

Cette connaissance des conditions de travail outre-Atlantique, qui se précise maintenant en France dans tous les milieux, nous révèle pourquoi cette notion de productivité, dès qu'elle est exprimée, produit un effet magique.

Alors, qu'attendons-nous pour profiter de l'expérience des Américains dans le domaine de l'économie nationale et de la haute productivité industrielle?

A vrai dire, il semble que, depuis quelque temps, en Europe, à cet égard, la bonne volonté ne manque pas, mais c'est qu'avant d'atteindre les réalisations, nous rencontrons d'immenses difficultés.

Pour arriver à une productivité élevée, il faut :

— Des locaux exactement adaptés aux besoins de l'industrie considérée, où aucune manutention superflue ou perte de temps ne doit exister ;

— Une usine complètement organisée dans tous ses services, et où

Productivité

aucun travail n'est laissé au hasard ; par contre la moindre opération doit y être calculée suivant des bases de « planning » parfaitement étudiées ;

— L'application intégrale des calculs ainsi établis concernant les temps, les capacités et les catégories de main-d'œuvre nécessaires,

en aucun cas un ouvrier n'étant payé dans une catégorie supérieure à celle du travail rétribué ;

— Utiliser les machines à plus haut rendement existant dans chaque travail ;

— Créer des outils complémentaires pour simplifier toutes opérations en supprimant au maximum le travail manuel ;

— Harmoniser celui-ci de telle façon qu'aucun geste en cours de travail ne soit superflu et que les deux mains de l'ouvrier soient simultanément employées.

Voilà l'essentiel des conditions à réaliser.

Il nous semble inutile de développer chacun de ces points qui comporte en lui-même assez de problèmes pour que bien des industriels, même animés des meilleures intentions, ne se sentent découragés en présence d'une si grande tâche à accomplir.

Nous avons sur l'évolution industrielle des États-Unis un très grand retard, que la guerre a aggravé considérablement.

Mais le dilemme est le suivant : ou l'industrie française se mettra au niveau de ses rivales et elle vivra, amenant la prospérité et le bonheur dans les foyers des travailleurs, ou elle restera en arrière, et peu à peu disparaîtra, provoquant le chômage et la misère.

L'effort doit donc être fait, et pas seulement par une catégorie de Français, mais par tous.

Cette tâche, d'un intérêt national vital, doit être entreprise par les industriels qui doivent entraîner avec eux tout le monde ouvrier en soulevant son enthousiasme vers le but à atteindre ; cette tâche doit être aussi comprise par les Pouvoirs publics et toutes les Administrations.

Les problèmes à résoudre sont étudiés, puis étudiés, puis étudiés, et les méthodes méthodiques pour obtenir des résultats, d'abord faibles, peut-être au début, mais qui, s'accroîtront. Il y faudra beaucoup d'application, de peine et de persévérance.

A ce prix, et à ce prix seulement, le niveau général de la vie en France s'élèvera, et l'espoir reviendra dans le cœur de tous nos compatriotes avec la paix sociale.

M. EDOUARD

TANNAGE DES PEAUX

(suite)

Travail des Fourrures

Les peaux destinées à la peletterie arrivent séchées au soleil chez le fourreur. Pour que cette opération ait été faite correctement, on a dû les tendre pendant la séché. Si on n'a pas pris cette précaution, il s'est formé des plis qui sont autant de foyers de moisissures.

Les grandes peaux (ours, lion, tigre) sont traitées comme les peaux houssées.

Les petites peaux sont traitées d'une façon spéciale et subissent les manipulations exposées ci-après :

a) MOUILLAGE. — C'est un véritable reverdissage à l'eau salée. On laisse tremper deux jours et le troisième jour on commence à fouler avec les pieds. On remplace l'eau de trempage par de l'eau moins salée. Au bout de quelque temps, on la remplace par de l'eau pure. On foule journellement. Au bout de dix jours, le reverdissage est terminé. On peut d'ailleurs l'accélérer par l'usage du turbulent.

b) ECHARNAGE. — On pratique cette opération au banc à tirer. C'est un simple petit banc, portant à une de ses extrémités un fer vertical à écharner. La peau, bien tendue, est promenée sur le tranchant, du côté chair.

c) SAPINAGE. — Quand les poils sont agglutinés par une substance visqueuse (ce qui est le cas pour certaines fourrures), les poils sont imbibés d'huile avant le boursage, pour bien les séparer.

(Suite en 2^e page)



VOICI LE PRINTEMPS

Malgré la pluie, la grêle, le vent, le renouveau est là... Les oiseaux chantent parmi les feuilles qui quittent les bourgeons, et les fleurs aux chatoyantes couleurs et au parfum subtil charment les yeux et enivrent l'odorat... Voici nos pensées qui nous sont revenues encore plus belles que l'an dernier, encore plus vigoureuses, et nous promettent avec les rosiers, leurs voisins, un cadre fort agréable pour la belle saison.

Un travail impeccable honore l'ouvrier qui l'a exécuté

TANNAGE DES PEAUX

(Suite de la 1^{re} page)

d) GRAISSAGE. — Au moyen d'un gipon, le côté chair est enduit de corps gras : graisse de porc, huile d'olive, huile de coton, etc...

e) FOULAGE OU BROUAGE. — Le but de cette opération est de faire pénétrer les corps gras dans le derme. Le foulage peut être effectué avec les pieds, les peaux étant placées dans une cuve. Il faut éviter un foulage trop long, qui feutre les poils, ou un échauffement trop grand, qui les fait tomber.

On emploie aujourd'hui un foulon, dont l'organe essentiel est une mailloche qui foule automatiquement les peaux placées dans une cuve.

f) ASSOULISSAGE. — S'effectue en frappant le côté poil avec une baguette, ou en frottant vivement le côté chair sur une corde tendue, ou en les palissonnant.

g) DÉGRAISSAGE. — L'excès de matière grasse, qui n'a pas pénétré dans le derme doit être enlevé. Les fourrures sont placées dans un tonneau tournant, muni de chevilles, avec une poudre absorbante : plâtre, craie, sciure de bois, etc... On effectue en somme un dégraissage à sec.

Après le dégraissage, les peaux sont battues à la baguette, pour faire tomber la poudre inerte qu'elles peuvent avoir retenue, puis le poil est peigné et brossé.

h) LUSTRAGE. — C'est l'ensemble d'opérations qui a pour but de donner à la fourrure

un plus bel aspect marchand, par exemple : de maquiller le poil, de le rendre plus brillant, de cacher ses défauts, etc...

Le lustre est obtenu en frottant le poil avec une mixture à base d'alcool, de glycérine, de jaune d'œuf, d'huile, de gomme laque, etc... Les mouchetures s'obtiennent artificiellement à l'aide d'hydrosulfite de sodium qui est un décolorant. On peut employer, comme agent de blanchiment : le gaz sulfureux, l'eau oxygénée, l'essence de lavande, etc...

Souvent la teinture en noir ou en couleur permet d'améliorer l'aspect marchand de la fourrure. L'étude du lustrage et de la teinture des fourrures sort du cadre de ce traité de tannage.

Utilisation des peaux de lapins

On peut faire du cuir à dessus, d'excellente qualité, avec la peau de lapin, à la condition de choisir la dépouille des mâles, qui est en général exempte de défauts. Les peaux de femelles conviennent beaucoup moins. Elles sont trouées pour la plupart, par suite d'abcès, conséquence de coups de griffes.

Les peaux sont passées à la tondeuse et le poil est vendu.

Les cuirs sont reverdis dans l'eau alcalinisée avec un peu de soude caustique. On les épèle à la chaux et au sulfure, on les purge de chaux et on les lave.

On tanne au québracho ou au chrome à un bain.

Dans le cas de tannage au chrome, la teinture et la nourriture seront données dans le même bain.

Comme finissage, on passera une couche d'huile sur fleur et on repassera à l'aide d'un fer électrique, d'usage courant à l'heure actuelle dans presque tous les ménages.

M. P. Gilmet, chimiste tanneur, dans un article documenté publié sur cette question, conclut :

« Ayant fait, personnellement à titre d'essai, le travail de cette matière première, j'ai pu en conclure que l'on peut arriver facilement à produire journalièrement, à bon compte, une grande quantité de cuirsots entièrement finis dont le prix de revient ne serait pas un obstacle à la généralisation de cette peausserie.

COURROIES

Le découpage du cuir à courroies peut être effectué à la main, à l'aide d'une serpette. Dans les usines de quelque importance on emploie les machines à découper à disque rotatif coupant, ou les machines à guillotine, construites sur le même principe que les cisailles d'imprimerie.

EGALISAGE. — Comme les cuirs ne sont pas d'épaisseur uniforme, les bandes doivent être égalisées. On peut opérer au couteau; mais on use de préférence de machines à égaliser. La bande passe entre un rouleau d'entraînement et un couteau fixe, dont le tranchant est parallèle à l'axe du couteau. L'écartement du rouleau et du couteau est réglable, ce qui permet d'obtenir l'épaisseur de bande convenable.

(A suivre.)

Extrait du « Manuel du Tanneur », par P. HUE

Ce qui reste de l'ancienne église de Saint-Louis

Saint-Louis, connu autrefois sous le nom de Bastide, prenait le titre de ville. Ce petit bourg, jadis plus considérable, se composait de plusieurs rues parallèles régulièrement tracées de l'Est à l'Ouest et symétriquement coupées à angle droit par d'autres rues parfaites ouvertes sur les alignements. L'église, grand édifice gothique fondé en 1269 par Saint-Louis, occupait à l'Est un des îlots du plan général. Sa porte principale, ouverte à l'Ouest, composée de quatre arcs en retraite avec colonilles, est en grande partie rasée, ainsi que la première moitié de la nef.

Le désastre de Saint-Louis fut évidemment l'ouvrage de la guerre.

Doit-on l'attribuer aux déplorables dissensions civiles et religieuses du XVI^e siècle, ou faut-il reconnaître ici une suite des guerres, auxquelles le pays fut en proie,



surtout vers la fin du XIV^e siècle, lorsque Mussidan tenait pour les Anglais et Périgueux pour la France ?

De la prudence, encore de la prudence !!

Une usine de l'Afrique du Nord, avec laquelle nous entretenons de bons rapports, nous fait part d'un sinistre qui a eu de bien fâcheuses conséquences. Voici les faits :

Un ouvrier, s'étant rendu au dépôt d'essence pour remplir un bidon, en voulut s'ouvrir le robinet. Le mécanisme alors qu'il avait les mains encore trempées d'essence. A la première étincelle, on le devine, ses mains prirent feu et le communiquèrent au bidon qui se trouvait à terre, ouvert. Les flammes se répandirent très rapidement et le bidon éclata aspergeant deux autres ouvriers venus à l'aide de leur camarade.

C'est donc trois ouvriers grièvement blessés dont on craint pour la vie de l'un d'eux.

Que chacun médite sur ce grave accident dû à un geste bien imprudent et dont les conséquences auraient pu revêtir une ampleur beaucoup plus désastreuse.

L'ABEILLE

SUITE

Quelquefois aussi nos deux combattants, malgré des assauts longs et acharnés, ne peuvent parvenir à entamer leur solide armure. Ils se quittent, de guerre lasse, et s'envolent chacun de son côté, désespérant d'obtenir une victoire complète.

C'est ainsi, « si parva licet componere magnis » — en d'autres termes, entendons-nous bien, s'il est permis de comparer les œuvres infimes de l'homme aux œuvres admirables de la nature, — c'est ainsi que l'on a vu, autrefois, deux navires cuirassés, après avoir lutté, une journée entière, l'un contre l'autre, après avoir échangé, sur les eaux frémissantes de la mer, des centaines de coups de canon dont les boulets rebondissaient inoffensifs et inertes sur leurs cuirasses de fer et d'acier, se retirer lentement, s'éloignant l'un de l'autre, avec une majesté tranquille, devant l'évidente impuissance de s'anéantir réciproquement, en percant l'énorme ceinture métallique qui entoure et protège leurs flancs robustes.

A la fin de l'automne, quand les abeilles ne trouvent plus dans les champs de fleurs à butiner, elles achevent d'élever le couvain avec le pollen qu'elles conservent en magasin, et la ponte de la reine mère s'arrête.

Engourdis par le froid de l'hiver, les ouvrières finissent par ne plus sortir. Serrées les unes contre les autres, elles se réchauffent mutuellement, et résistent ainsi, quand le froid n'est pas trop intense, à la rigueur des gelées. Blotties entre les gâteaux, elles attendent le retour de la belle saison, pour recommencer les travaux dans la campagne et chez elles.

Après deux ou trois ans de cette existence laborieuse, l'abeille meurt, mais pour revivre dans une

nombreuse postérité comme le dit Virgile en ces beaux vers :

*At genus immortale manet, multos que per annos
Stat fortuna domus, et avi numerantur avorum.*

On a beaucoup discuté sur la question de savoir si les abeilles constituent des monarchies ou des républiques. C'est, à notre avis, une véritable république. Comme toute la population est issue d'une mère commune, et que chaque larve de sexe féminin peut devenir reine, c'est-à-dire abeille mère, si elle reçoit une nourriture appropriée, il est manifeste que le titre de reine a été donné à tort à l'abeille mère. Au fond, elle n'est que présidente d'une république. Les vice-présidentes, comme nous l'avons déjà fait remarquer, sont toutes ces femelles, qui, à un moment donné, peuvent être appelées par choix, c'est-à-dire par élection populaire, à remplir les fonctions de la souveraine, quand la mort ou un accident a supprimé le titulaire.

« Il n'y a point de roi dans la nature », disait un jour Daubenton, dans son cours au Jardin des Plantes. Tout aussitôt, l'auditoire d'applaudir et de crier bravo!

L'honnête savant s'arrête tout troublé, et demande à son aide-naturaliste la cause de ces applaudissements, peut-être ironiques.

« J'aurai dit quelque sottise », répétait entre ses dents le pauvre Daubenton, se rappelant le mot de Phocion en pareille circonstance.

— Non, lui répondit son aide-naturaliste; vous n'avez rien dit que de très vrai; mais sans vous en douter, vous avez fait une allusion politique. Vous avez parlé contre les rois, et nos jeunes républicains croient que vous faites allusion à Louis XVI.

— Vraiment, s'écria le collaborateur de Buffon, je ne me doutais guère d'avoir fait de la politique!

La république des abeilles, cette petite société animale, est admirablement constituée, et tous ces

citoyens obéissent docilement à ses lois archiséculaires.

Les abeilles ont souvent servi d'exemple pour démontrer, selon les uns, l'intelligence merveilleuse de certains petits animaux; selon d'autres, un instinct merveilleusement développé. Nous n'avons jamais bien compris, quant à nous, ce que l'on entend par le mot « instinct », et nous accordons très nettement l'intelligence à l'abeille, comme à beaucoup d'animaux. La plupart des actes de leur vie semblent résulter d'une idée, d'une délibération mentale, d'une détermination prise après examen réfléchi.

La construction de leurs cellules, toujours uniforme, est, dit-on, le résultat de l'instinct. Pourtant, il arrive que, dans des circonstances particulières, ces petits architectes savent abandonner l'ornière de la routine, se réservant de revenir, en temps utile, aux grands principes traditionnels qui assurent la beauté et la régularité de leurs constructions. On a vu, en effet, des abeilles s'écarter de leurs pratiques ordinaires, pour corriger certaines irrégularités qui résultaient d'accidents, ou de l'intervention de l'homme qui était venu déranger leurs travaux.

François Huber raconte qu'il a vu des abeilles étayer par des piliers et des arcs-boutants de ciré un rayon qui venait de tomber. En même temps, averties par cet accident néfaste, elles se mirent à fortifier les principales charpentes des autres rayons et à les lier plus fortement à la voûte de la ruche. Cela se passait au mois de janvier, c'est-à-dire à une époque où le travail n'est plus de saison, et lorsqu'il ne s'agissait que de pourvoir à une éventualité lointaine.

Une observation tout à fait analogue a été rapportée par M. Walond.

(à suivre)

D'après Louis FIGUIER

DANS notre bulletin que le début de l'année est une étape de la guerre mondiale, d'un système de méthodes précédemment Cet événement a été considéré comme un événement de quelque mois déjà funeste période de événements se précipitent.

— l'offensive générale — la résistance et Belges, — le repli des troupes successivement abattues, leur envahisseurs, leur Loire, l'entrée à Paris.

Ce fut alors avec la France vaincue. Dans les tout à dix ans d'intervalle marqué d'événements pour tant de nos compatriotes.

Nous tenons à de la transformation des mentalités sont pour nous. Lorsque sous un grand nombre trouvant dans les ils n'eurent qu'une que toute l'aide serait procurée, s'employer.

C'est ainsi que nous arriva d'acquiescances, BATA de Mouchoirs de ce plein combat. Grâce à la listes et des de notre industrie. Certains qui put y récupérer nombre important avaient su se chauffer les à notre propriété de toute leur

Puisque

G

pour l'ex plus à la baptême Il se livra



DANS notre bulletin de février, nous avons rappelé que le début de l'année 1950 a marqué cette importante étape de la dixième année de la réorganisation de notre usine sur de nouvelles bases par l'introduction d'un système de travail absolument différent des méthodes précédemment employées.

Cet événement a coïncidé avec le début de la seconde guerre mondiale, ce qui n'a pas manqué d'influencer considérablement les conditions du développement de notre usine ainsi réorganisée.

L'adaptation aux nouvelles méthodes s'opérait depuis quelques mois déjà troublés eux-mêmes pendant cette funeste période de la "drôle de guerre", lorsque les événements se précipitèrent :

- l'offensive générale allemande du 10 mai ;
- la résistance désespérée de nos alliés Hollandais et Belges,

— le repli des troupes françaises, les points d'appui successivement abandonnés, les percées rapides des envahisseurs, leur présence sur la Somme, la Seine, la Loire, l'entrée à Paris et, finalement, les nazis partout.

Ce fut alors avec l'armistice, la cessation de la lutte, et la France vaincue cherchant à survivre au désastre.

Dans les tout prochains jours à venir nous allons, à dix ans d'intervalle, pouvoir nous remémorer ce calvaire marqué d'étapes douloureuses et même tragiques pour tant de nos compatriotes et de nos amis.

Nous tenons à associer ce dixième anniversaire à celui de la transformation de notre usine, car les deux événements sont pour nous indissolublement liés.

Lorsque sous la poussée des événements militaires, un grand nombre de nos amis de diverses entreprises se trouvant dans les zones menacées cherchèrent un refuge, ils n'eurent qu'une pensée : venir à Neuvic où ils savaient que toute l'aide compatible avec les circonstances leur serait procurée, et où leur activité pourrait trouver à s'employer.

C'est ainsi que de la région parisienne, de Paris même, nous arriva d'abord un contingent important de vieilles connaissances, puis ce fut surtout de l'Est, des Usines BATA de Moussey en Moselle que nous vinrent des convois de ceux qui, là-bas, avaient dû tout quitter en plein combat.

Grâce à la présence à Neuvic des nombreux spécialistes et des personnalités le plus hautement qualifiées de notre industrie, un tour nouveau allait être pris dans la réorganisation de l'ancienne usine.

Certains de nos locaux furent loués à la Société BATA qui put y réorganiser ses services de vente, tandis qu'un nombre important de ceux qui, sept ans auparavant, avaient su créer de toutes pièces l'un des centres de chaussures les plus importants de France, s'incorporaient à notre propre personnel pour faire bénéficier l'Entreprise de toute leur expérience et de leur ardeur au travail.

Le nombre de ces nouveaux Neuvicois fut encore accru des démobilisés, des jeunes ayant fui l'Alsace et la Lorraine pour éviter leur incorporation d'office dans l'armée allemande, les expulsés des trois départements de l'Est chassés par les maîtres temporaires de ces territoires.

Et chacun se mit au travail. La répartition des tâches fut réalisée par M. Robert Vogt, Directeur général de la Société BATA qui avait



M. VOGT Robert
Directeur Général des Sociétés BATA

déjà depuis plusieurs mois contribué par ses conseils avisés à la mise en place des plans de réorganisation de l'usine et qui, désormais, prit une part active à leur exécution, encourageant les énergies chancelantes par l'exemple d'une vigueur toujours prête à écraser les obstacles et poursuivant la ligne la plus droite.

M. Jean Prochazka, Directeur des Usines BATA de Moussey, eut la lourde tâche de faire fonctionner, avec sa modestie coutumière, le service de vente comprenant un important réseau de magasins répartis entre les différentes zones et de coordonner la production et l'approvisionnement afin d'assurer avant tout l'existence de nombreux gérants et employés dont le sort fut toujours l'un des plus importants. M. Prochazka aborda toutes ces nouvelles conditions de travail, M. Prochazka abord

Un immense bond en avant dans la création de nouveaux ateliers, la régularité de la production en quantité et en qualité, malgré les difficultés provenant des circonstances, fut l'œuvre méthodique de M. Joseph Obdrzalek, devenu chef de fabrication à Neuvic, qui sut tirer le parti maximum des machines anciennes ou nouvellement reçues, enseigner au personnel ancien les nouvelles méthodes de travail tant techniques qu'administratives et au personnel nouveau l'application de leurs connaissances professionnelles dans des conditions différentes de celles dont ils bénéficiaient précédemment.

Il fut aidé dans sa tâche par M. Faure, qui fut pendant la période de guerre son adjoint ; par MM. Gérard, Bregeard, Puch, Grellin, Staub, ainsi que par les anciens Neuvicois MM. Chaumard, Lespinasse, Dumas.

Mme. Gérard, chef contremaitresse, en compagnie de Mme. Lominé, aida M. Obdrzalek à établir les bases de travail des piqueuses, suivant les capacités et tarifs pour le travail aux pièces, et eut à surmonter de nombreuses difficultés provenant surtout de matières de remplacement employées, difficultés que connut tout le service de fabrication et exigeant de son chef à chaque instant la solution de nouveaux problèmes.

Le jeune Melin fut le premier manipulant des ateliers cuir.

M. Smutek, ayant la nostalgie de son habituelle industrie du caoutchouc, chercha à l'acclimater à Neuvic ; malheureusement les obstacles administratifs firent échouer ce projet. M. Smutek se rebattit alors sur une activité nouvelle pour lui et pour nous tous, le bois, qui, pendant quelques années, fut une matière première essentielle, son importance ayant représenté dans les derniers mois de la guerre et de ceux qui ont suivi jusqu'à 80 % de notre fabrication en semelage.

Acquérir l'expérience dans cette matière ne fut ni facile ni rapide, et de nombreux déboires entravèrent au début très sérieusement nos progrès. Aidé notamment par notre regretté camarade Flieg, victime de son patriotisme, fusillé par les Allemands en août 1944, par M. Eberhardt qui mit à la disposition des services bois les connaissances qu'il avait précédemment acquises dans cette branche, par MM. Charles Sour et Duchêne, M. Smutek avait acquis à la fin de la guerre la maîtrise entière de sa nouvelle spécialité. Les semelles bois sortant de nos ateliers faisaient prime sur le marché grâce à leur chic, leur note mode, le bon goût de leurs coloris et leur bas prix.

Le travail, une importance sur des hommes particulièrement doués pour réaliser ce prodige de ne laisser à aucun moment, malgré la disparition des matières habituelles, l'usine s'arrêter faute d'approvisionnement.

M. Noiziller, toujours dynamique et ardent, dont la mémoire n'est pas près de s'éteindre dans l'esprit de tous ses anciens amis, trop tôt disparu alors qu'il aurait eu encore bien des tâches à remplir, nous trouva toujours, d'abord les cuirs et les peausseries auxquels nous donnaient droit nos attributions, puis les matières les plus inattendues pour nous permettre de maintenir et même de développer nos moyens de production et l'entretien régulier des magasins de vente.

Une activité débordante, les voyages les plus extravagants, les aventures les plus pittoresques situent la forte personnalité de M. Noiziller, qui fut aidé par MM. Faure, Broggi et Marx.

De son côté, M. Wahle, prudent et réfléchi, dans une autre branche du service achat, aidé par MM. Bongartz et Brevart, recherchait et trouvait les matières nouvelles que la science, poussée à cette recherche par la pénurie générale, réussissait au prix d'efforts et d'expérimentations souvent assez déconcertantes, à mettre à notre disposition.

M. EDOUARD

(La suite de cet article, dans le prochain numéro)

NOTA. — Nous rappelons à tous nos anciens amis qui sont passés à Neuvic depuis dix ans, en cette dure période de guerre, qu'ils nous feraient plaisir en nous envoyant des photos de cette époque afin que nous puissions les publier.



Sur ce groupe datant de 1940, figurent la plupart des amis cités dans cet article et dans le prochain

Puisque vous faites confiance à
G. CHATELIER

**** PHOTOGRAPHE ****
Face l'Usine Marbot, à Planèze
Face l'Hôpital, à Neuvic

pour l'exécution de vos travaux d'amateurs, n'hésitez plus à lui faire appel pour vos groupes de noces, baptêmes ou autres.
Il se rendra gratuitement à votre domicile et vous livrera un travail soigné à un prix modéré.

NOS JEUNES AUX ARMÉES

Ils nous écrivent assez souvent.
De Cherbourg, c'est AUPETIT ; de Libourne, DARROUZÈS ; de Tunis, DUMOULIN ; de Tours, COURRET ; de Bilda, DELAGE.

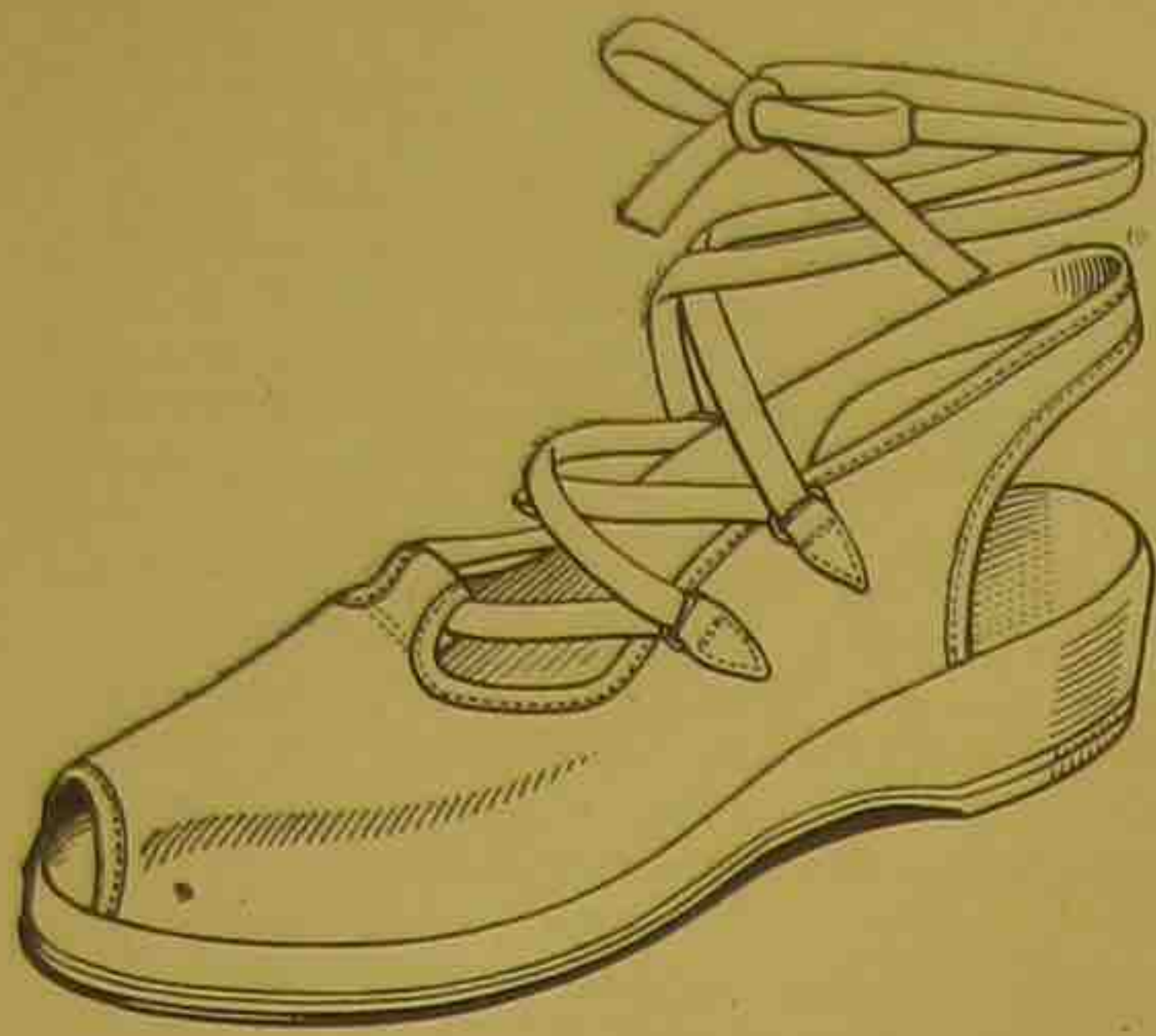
Tous se rappellent à notre bon souvenir et remercient vivement la Direction du mandat qu'elle leur a adressé à l'occasion des fêtes de Pâques pour adoucir un peu leur vie de caserne. Ils nous donnent

quelques détails sur leurs attributions, sont heureux d'avoir des nouvelles de l'usine par l'intermédiaire de notre journal qu'ils reçoivent régulièrement et disent leur satisfaction de pouvoir de la sorte suivre les résultats sportifs.

Nous leur souhaitons une bonne santé, que leur temps sous les Drapeaux s'écoule agréablement et qu'ils reviennent vite parmi nous chargés d'enseignements utiles.

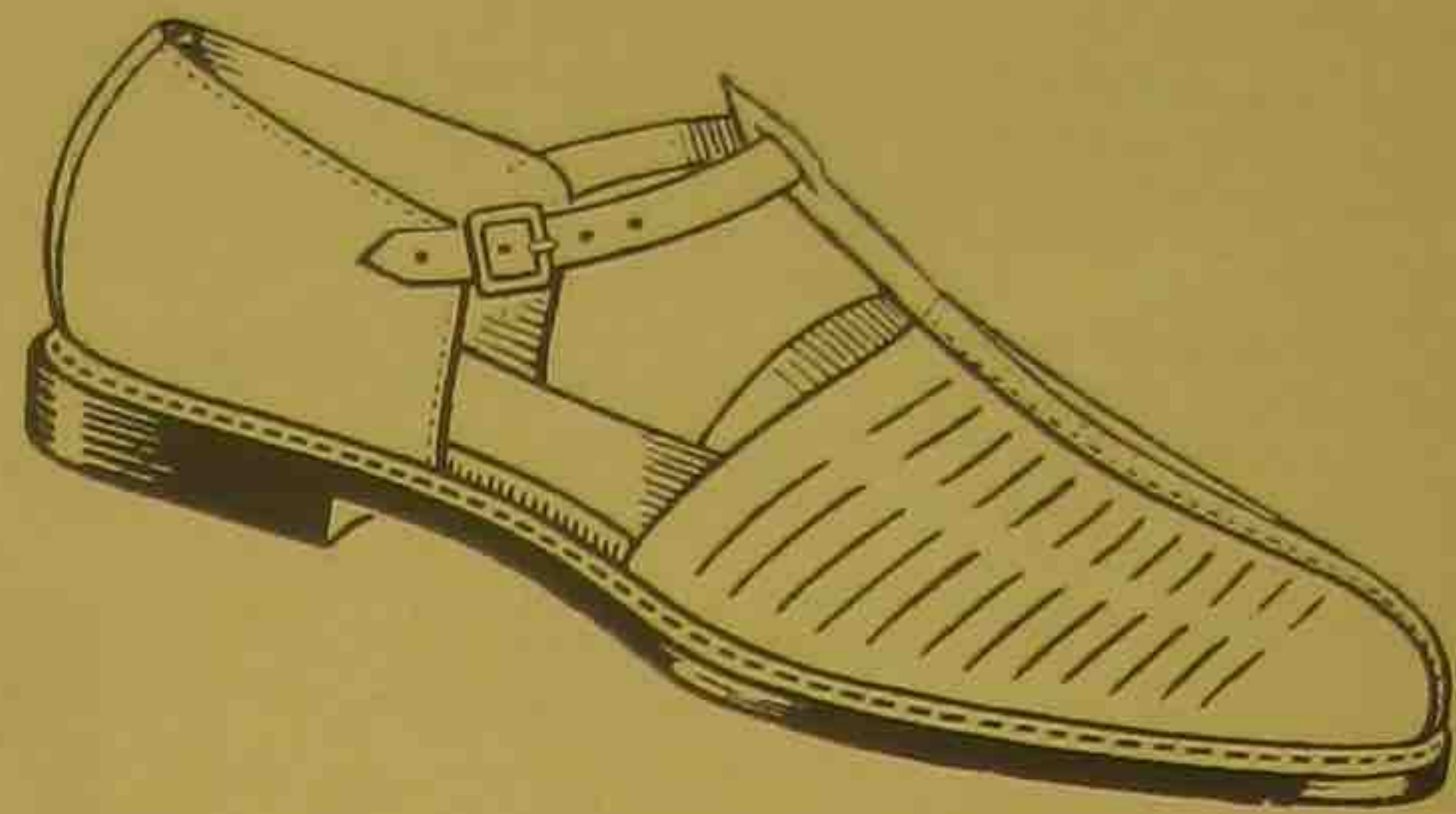
Corrige tes défauts ; ne regarde pas ceux d'autrui

CONFORT - ÉLÉGANCE



3006 18276 CALIFORNIA toile blanche
semelle Marcelithe

Quelques-uns
de
nos modèles



3947 74800 PIED-NU HOMME
box marron, semelle cuir



4626 40071 DERBY à patte, FEMME
box marron, liséré tressé,
semelle crêpe.



8927 40011 DERBY HOMME box marron
empeigne à mocassin
semelle crêpe



3944 40041 CADET box marron
empeigne à mocassin
semelle crêpe.

Avons-nous terminé l'éducation des enfants?

(Suite)
CETTE question que j'ai posée moi-même, grand édit, rapide, mais complète, n'a pas de réponse simple des enfants. Ce sujet délicat, j'essaierai de vous le présenter de façon nette, précise, afin que vous compreniez la nécessité d'y penser d'abord, d'agir ensuite.

Il est assez vraisemblable que beaucoup de mamans ne se préoccupent pas assez de la sexualité de leurs enfants.

C'est en effet vers la troisième ou quatrième année que la curiosité de l'enfant se porte sur son sexe. Une certaine fierté démonstrative s'aperçoit chez le petit garçon; c'est l'ébauche embryonnaire de la virilité.

Afin d'éviter que l'imagination de l'enfant cherche en vain, et dans une sphère irréelle le pourquoi de ce qu'il a constaté, il importe que les parents surveillent les réactions de leurs enfants, et les instruisent immédiatement en leur donnant une explication qui sera une constatation toute simple: il y a des filles, il y a des garçons.

Les erreurs de l'éducation sexuelle peuvent expliquer certaines anomalies futures qui deviendront bientôt d'ordre médical. La plus astucieuse, à mon avis, est de faire admettre son sexe à l'enfant en exaltant sa valeur virile ou féminine actuelle et future par l'orientation et le développement des instincts réciproques.

Dans ce domaine comme précédemment, le rôle des parents aura pour base une action progressive, douce avec fermeté, affectueuse.

N'oubliez pas que l'enfant est curieux et vous posera une foule de questions, auxquelles vous devez répondre sous peine de faillir à votre rôle d'éducateur.

Et nous retombons dans un paragraphe de l'article précédent: « la confiance des enfants envers leurs parents ».

Vous ne recevrez de la part de vos enfants que la franchise que vous leur permettrez; or, l'enfant est très facilement choqué, surtout lorsqu'il s'adresse à ses parents. Il échangera volontiers sa façon de penser avec un camarade et hésitera à le faire avec quelqu'un des siens. Soyez donc assez habiles pour gagner la confiance de vos enfants et la leur conserver.

Rappelez-vous souvent, père et mère de famille, votre rôle, votre responsabilité, votre devoir en face de la formation morale, intellectuelle et sexuelle de vos enfants. Vous avez trop tendance à vous persuader que le développement des facultés d'un enfant s'effectue seul, en dehors de votre concours. Bien au contraire, l'influence

du milieu familial reste la base essentielle de l'éducation infantine.

En parents éclairés et ne rebutez pas l'enfant sous prétexte qu'il vous agace. Ce moyen maladroit, pour épargner une explication, dissimule souvent votre ignorance. Et c'est là votre tort, car il n'est pas de questions posées par l'enfant qui ne puissent trouver une réponse simple, mais capable de le satisfaire.

(à suivre)

M. LATZ

CARNET ROSE

Monsieur et Madame COMPTE nous font part de la naissance d'une fille prénommée MARTINE.

Monsieur et Madame ZUSSINO, d'une fille prénommée ELIANE.

Monsieur et Madame BERNARDOU, d'une fille prénommée MARIE-FRANCE.

Monsieur et Madame MAROIS, d'une fille prénommée JOSETTE.

Monsieur et Madame MARTYCORÉNA, d'une fille prénommée JOCELYNE.

Monsieur et Madame LAVIGNAC, d'une fille prénommée MARTINE.

Monsieur et Madame HIVERT, d'un fils prénommé DANIEL.

Monsieur et Madame GUICHARD, d'une fille prénommée JOCELYNE.

Monsieur et Madame SARRAZIN, d'une fille prénommée MICHÈLE.

Monsieur et Madame VIVIER, d'un fils prénommé BERNARD.

Monsieur et Madame ANDERSEN, d'une fille prénommée MONIQUE.

Monsieur et Madame PRÉVOT, d'un fils prénommé FRANCIS.

Nos meilleurs vœux aux bébés. Nos sincères félicitations aux parents.

CARNET BLANC

Monsieur LATZ Jean, du Service 400, avec Mademoiselle MURATET Madeleine, assistante sociale de l'usine.

Monsieur ASTARIE René, de l'atelier 401, avec Mademoiselle VIEILLEVILLE Odette.

Monsieur DELAGE Michel, avec Mademoiselle CASTELLAN Nella, de l'atelier 431.

Monsieur FAURE Pierre, de l'atelier 424, avec Mademoiselle Alice POUFFET, de l'atelier 432.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

De la tenue et de la correction

La tenue et la correction se complètent l'une par l'autre et ne résident pas seulement dans l'apparence vestimentaire ou dans le fait d'être propre. Le comportement de chacun, soit dans l'atelier, soit dans la rue, est un indice de tenue et de correction.

C'est ainsi qu'il est pénible de constater que trop nombreux sont ceux qui se font remarquer par des actes inconsidérés, ce qui leur fait perdre l'estime de leurs chefs et de leurs camarades.

Qu'il nous suffise de citer quelques faits pris au hasard, parmi tant d'autres, pour vous édifier sur la véracité de notre jugement:

Pour nous permettre de jouir en toute quiétude des quelques instants de repos pendant les heures de détente, des bancs confortables et soigneusement peints ont été mis à notre disposition. La plupart d'entre nous aiment s'y asseoir à l'ombre l'été, au soleil l'hiver, pour lire, deviser gaiement, commenter les compétitions sportives, lire, tricoter, y sommeiller au besoin paisiblement à la belle saison, etc., etc... L'utilité de ces bancs étant nettement démontrée, pourquoi certains éprouvent-ils le besoin de monter dessus avec des chaussures sales ou de briser les lames de bois les rendant ainsi inutilisables?...

Pourquoi certains autres se prétendent-ils intéressants en maculant les murs des lieux d'aisance ou des vestiaires, de dessins obscènes ou d'inscriptions empruntées à certains vocabulaires, ce qui est une manière bien peu spirituelle de se singulariser? Et nous ne finirions pas de citer de semblables exemples aussi peu reluisants.

Songez donc que les locaux et le matériel mis à votre disposition sont à vous et que vous devez vous comporter en propriétaires. Leur entretien est très onéreux; ayez donc à cœur de les maintenir en bon état, car votre incurie peut léser vos camarades. Pénétrez-vous bien de l'idée que respecter les bâtiments et le matériel que l'on s'efforce d'améliorer constamment pour vous donner un peu plus de confort, donc de bien-être, c'est vous respecter vous-mêmes, c'est vouloir rester digne, c'est conserver sa bonne tenue, c'est être correct.

Puisque d'a
représente la
devons journ
notre salaire,
oublier que l
de fabrication
ger d'un mon
le client, not
Les saison
semblables au
procédés de f
tés différents.
fabrique actu
lourdes forme
et très dure à
être il s'agira
Louis XV, d'
enfant, etc...
organisation d
nes et de nou
Vous avez
jours avant d'e
cation, votre
tionner lui-mê
et dont il a la r
sure de vous in
de la future pr
ment et par cor
Il aura dû pr
dantes, les con



Le bureau du Pe

ÉLE

des membres des Cor
primaires de Sé
d'Allo

Les élections pour
d'Administration des
Sociale et des Caisse
lieu le 8 JUIN 1950

1° Qui est éle
à la Sécurité

Sont électeurs dan
les assurés sociaux
l'un ou de l'autre se
protégés français, ag
relevant de la Caisse
sous réserve qu'ils
l'une des peines entr
la déchéance des droi

Sont également éle
rie, les assurés social
de nationalité étrangè
au moins en France, à
relevant de la Caisse

Le bon ouvrier est celui qui s'applique pour bien faire

CHANGIEMENT DE PRODUCTION

Puisque d'après notre système, « le plan » représente la somme de travail que nous devons fournir chaque jour pour acquérir notre salaire, il est de notre intérêt de ne pas oublier que l'article d'aujourd'hui et le genre de fabrication s'y rapportant peuvent changer d'un moment à l'autre et ceci, parce que le client, notre maître, en aura ainsi décidé.

Les saisons comportent des modèles dissemblables dont la gamme nécessite plusieurs procédés de fabrication et, partant, des doigts différents. Notre atelier 431, par exemple, fabrique actuellement des brodequins, aux lourdes formes ferrées, à la peausserie épaisse et très dure à monter alors que demain peut-être il s'agira d'un California en toile, d'un Louis XV, d'un cousu Blake, d'un kneipp enfant, etc..., qui demanderont une nouvelle organisation de l'atelier, de nouvelles machines et de nouvelles méthodes.

Vous avez tous pu remarquer, plusieurs jours avant d'entreprendre une nouvelle fabrication, votre chef souvent anxieux, confectionner lui-même, le type qui lui est destiné et dont il a la responsabilité, pour être en mesure de vous initier rapidement aux exigences de la future production sans nuire au rendement et par conséquent au salaire.

Il aura dû prévoir les machines correspondantes, les commander assez tôt au service

habilité pour s'en servir en temps utile, comme il devra épincer celles dont il n'aura pas besoin, et établir une liste du personnel qui lui sera nécessaire.

D'aucuns se diront peut-être : « Bah! attendons! Que nous importe l'article; le contre-maître est bien là pour nous montrer comment il faut s'y prendre! »

Certes, c'est son rôle; mais n'oublions pas que nous avons tous notre part de responsabilité dans l'exécution du travail journalier, et que si le chef doit nous guider, par réciprocité, nous devons l'aider dans sa tâche en une entière compréhension de ces principes de solidarité dont nous ne pouvons nous passer.

Heureusement que nous ne voyons là qu'une infime partie de nos camarades qui agissent plutôt par manque de réflexion que par mauvaise volonté. C'est pourquoi nous ne saurions trop leur recommander d'imiter ceux qui, dans le but de se perfectionner et de se rendre utiles, ne craignent pas de se déplacer dans l'intervalle du passage de deux chariots, pour regarder le nouvel article; voir de quelle façon procède le contre-maître, emporter dans leurs cerveaux ses caractéristiques pour en faire une étude préalable, émettre leurs avis à l'occasion et se trouver ainsi aptes à en aborder la fabrication avec optimisme.

Chaque changement d'article pose donc des problèmes dont la solution tangible ne trouve pas seulement son origine dans une poignée de responsables vers lesquels se dirigent la plupart des regards, mais chez nous tous et dans tous les compartiments. Chaque camarade autour du convoyeur doit avoir à cœur de mieux faire que son précédent, et si, après avoir épuisé tous les recours, il nous est demandé momentanément de faire un nouvel apprentissage pour parer à certaines difficultés d'ordre technique, acceptons sans protester, car il y va de l'intérêt de notre communauté qu'est l'usine, et par conséquent du nôtre.

Tous nos efforts doivent tendre vers la perfection de notre œuvre qui chaque jour exige de nouvelles connaissances. Donc, tout nouvel article doit élargir le champ de notre savoir sans marquer le moindre temps d'arrêt dans son départ en fabrication, ce qui se répercuterait dans le salaire comme nous le disons ci-dessus. Il est donc indispensable qu'un esprit de prévoyance, associé, si l'on peut dire, à une légitime curiosité nous poussent à étudier assez longtemps à l'avance le modèle qui nous sera confié incessamment pour être capables de le confectionner impeccable et sans tâtonner dès sa mise en production.

ENCORE NOS POMPIERS A L'ŒUVRE



Feu de cheminée chez M. Deschamp, à Neuvic

Alertés à 11 h. 5, la voiture des premiers secours partait quelques minutes après avec trois hommes. Le feu n'étant pas très violent à l'arrivée sur les lieux, une fois le feu éteint, les voisins ayant cheminée fut ensuite nettoyée d'autres flammes. La

M. Deschamp remercie vivement la direction et les camarades dont l'intervention efficace finit de maîtriser le sinistre qui s'avérait violent au début.

25 mars : Manœuvre des Pompiers

Le rassemblement eut lieu à 8 heures au garage du matériel. Après la théorie et les conseils sur l'emploi des divers appareils, les deux motopompes furent sorties, et la section, dans une tenue parfaite, se dirigea vers le pré attenant à l'internat pour la mise en batterie de quatre petites lances.

La manœuvre fut exécutée au ralenti pour permettre aux jeunes recrues de s'adapter et de comprendre les opérations.

La discipline de tous, la conscience du devoir qu'ils ont prouvées en maintes circonstances nous engagent à les féliciter vivement.

Le bureau du Personnel nous communique :

ÉLECTION

des membres des Conseils d'Administration des Caisses primaires de Sécurité Sociale et des Caisses d'Allocations Familiales

Les élections pour le renouvellement des Conseils d'Administration des Caisses primaires de Sécurité Sociale et des Caisses d'Allocation familiales auront lieu le 8 JUIN 1950.

1° Qui est électeur salarié à la Sécurité Sociale ?

Sont électeurs dans la catégorie des travailleurs, les assurés sociaux obligatoires ou volontaires, de l'un ou de l'autre sexe, de nationalité française ou protégés français, âgés de dix-huit ans au moins, relevant de la Caisse primaire de Sécurité Sociale, sous réserve qu'ils n'aient pas été condamnés à l'une des peines entraînant, selon la loi française, la déchéance des droits politiques.

Sont également électeurs, dans la même catégorie, les assurés sociaux de l'un ou de l'autre sexe, de nationalité étrangère, résidant depuis deux ans au moins en France, âgés de dix-huit ans au moins, relevant de la Caisse primaire de Sécurité Sociale,

sous réserve qu'ils soient pourvus d'une carte de travailleur délivrée par le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale et n'aient jamais subi une des condamnations prévues à l'alinéa précédent.

Sont donc électeurs d'une manière générale :

- les ouvriers, employés et cadres du commerce et de l'industrie ;
- les fonctionnaires civils et agents de l'État ;
- les magistrats ;
- les ouvriers d'État ;
- le personnel de l'Électricité de France ;
- le personnel auxiliaire de la S. N. C. F. ;
- s'ils sont assujettis au régime général, pour une partie des risques, les fonctionnaires et agents des départements, communes et des établissements publics.

Les électeurs doivent avoir dix-huit ans au 31 mars 1950.

Ne sont pas électeurs, d'une manière générale, les travailleurs des professions agricoles, les militaires, les marins, le personnel titulaire de la S. N. C. N., les ouvriers mineurs, les bateliers, le personnel des collectivités locales dont le régime est constitué en dehors du régime général de la Sécurité Sociale, parce que relevant de caisses ou d'organismes de Sécurité Sociale autres qu'une caisse primaire.

2° Qui est électeur aux Caisses d'Allocations familiales ?

Sont électeurs, dans chaque catégorie d'administrateurs, les allocataires, de l'un ou de l'autre sexe, de nationalité française ou étrangère, qui ont droit aux prestations familiales, au titre du mois de mars 1950, sous réserve qu'ils n'aient pas été condamnés à l'une des peines entraînant, selon la loi française, la déchéance des droits politiques, ni déchu de la puissance paternelle. Les allocataires ayant qualité de représentant d'une personne morale ne peuvent voter que dans la catégorie des employeurs.

Il faut entendre par allocataires toute personne du chef de qui ont été ou auraient dû être versées par la Caisse, au titre du mois de mars 1950, des allocations de maternité, familiales, de salaire unique ou prénatales. Le plus souvent, l'allocataire est le chef de famille. Dans un ménage, une seule personne peut être considérée comme allocataire.

Les salariés âgés de moins de 18 ans, qui ont droit aux prestations familiales au titre du mois de mars 1950, sont électeurs à la Caisse d'Allocations familiales, bien qu'ils ne soient pas électeurs à la Caisse primaire de Sécurité Sociale.

M. EDOUARD, Directeur
A. LESPINASSE, Rédacteur

Imp. R. & M. MAGNE - Parisiens

RESULTATS SPORTIFS

RUGBY

Une des phases du match
entre
Nègrepelisse et Neuvic



Dimanche 16 avril, à Excideuil

Championnat de France 4^e Série

U. S. NEUVIC et A. S. BEAULIEU font match nul
après prolongation (3 à 3)

Le tout Neuvic sportif, ainsi que de nombreux supporters de la région n'avaient pas craint d'affronter ce déplacement à Excideuil par temps douteux pour voir aux prises notre équipe fanion et celle de Beaulieu, champion du Limousin.

La partie fut confuse. Dès le début, Neuvic, jouant avec le vent, envahit le camp adverse, mais ne put exploiter sa domination, toutes ses attaques échouant sur la défense. Puis, la pluie fit son apparition et, pendant plus d'une heure, une averse glaciale gêna considérablement les joueurs.

En première mi-temps, Choury, contrairement à sa maîtrise jusque-là prouvée, rata un but sur coup franc.

La deuxième mi-temps ne fut qu'un long duel d'avants, parfois même rugueux.

La fin de la partie sifflée sur un score nul, l'on joua les prolongations. Au cours de la première, Beaulieu domina à son tour et marqua un essai. Neuvic ne réussit à égaliser qu'à quelques minutes de la fin.

Partie correcte. Arbitrage impartial de M. Robert, de Périgueux.

Dimanche 23 avril, à Brive

Demi-finale Championnat de France 4^e Série

U. S. NEUVICOISE bat BEAULIEU par 11 à 0
(3 essais et 1 but)

Pour la deuxième fois, Neuvic, composé d'éléments formés à son club, rencontre Beaulieu, où figurent trois nouveaux joueurs.

Après la présentation des équipes devant environ un millier de spectateurs, Beaulieu donne le coup d'envoi. D'entrée, il part à fond, et l'arrière Choury, victime d'un plaquage un peu sec, nécessite quelques soins avant de reprendre courageusement sa place. Une mêlée favorable survient et permet aux nôtres de se dégager. Dès ce moment, Neuvic, auquel Dupuy assure la balle huit fois sur dix, joue constamment dans le camp adverse, mais Beaulieu, disposant d'une défense très sûre, arrête toutes nos attaques; trois essais sont ratés par nos trois-quarts par manque de décision, nous ne pouvons percer le mur opposé, et les attaques de Martin, Labrue, Bonnet, Baudin, Mondary sont bloquées à quelques mètres de la ligne de but. La ligne d'avants neuvicoise est rapide et bouscule l'adversaire qui se montre dangereux par ses descentes sur coup de pied à suivre et il faut toute l'adresse de Choury pour briser toutes ces tentatives.

La deuxième mi-temps voit un relâchement de Neuvic et la domination des avants de Beaulieu qui se donnent à fond; un coup franc placé en bonne position pour Beaulieu n'est pas réussi. Vers la fin, Neuvic retrouve son ardeur du début, et quelques descentes d'avants, amorcées par Martin, s'avèrent inquiétantes pour Beaulieu que le vigilant arrière, en bonne forme et toujours bien placé, sait réduire à néant. La fin de la partie est sifflée comme à Excideuil sur un score nul.

A la première prolongation, Neuvic, redoublant d'énergie, impose sa domination, et nous voyons, sur un départ classique, Bleyne servir Mondary qui, avec beaucoup d'esprit de décision, bouscule l'arrière et marque un bel essai que Choury transforme.

En deuxième prolongation, sur coup de pied à suivre de Bleyne, l'arrière de Beaulieu manque la balle qui, reprise par Simon, permet à Labrue de marquer en bonne position; la transformation n'est pas réalisée. La fatigue se fait sentir. Sur un départ des avants neuvicois, le puissant troisième ligne Lominé s'échappe, le ballon passe de mains en mains, et Dalème, dernier possesseur, transmet à Labrue qui, dans un style de classe, marque le troisième essai, nous assurant la victoire.

Toute l'équipe est à féliciter.

Bon arbitrage de M. Dheur, du Comité du Limousin.

Le compte-rendu de notre FÊTE OMNISPORTS du 1^{er} mai sera publié dans notre prochain numéro.

BASKET

Dimanche 12 février, à Condat

U. S. Neuvic (1 M) bat U. A. Progil (1 M) par 30 à 15
U. S. Neuvic (2 M) bat U. A. Progil (2 M) par 22 à 9
U. S. Neuvic (F) bat Ladornac (1 F) par 17 à 8

En déplacement à Condat, les équipes neuvicoises, malgré l'absence de Audebert, Grelin, Dupuis et Mauduit, ont remporté un beau succès sur les sympathiques locaux. Les parties masculines offrirent un réel intérêt et Neuvic, supérieur sur le plan tactique, défit assez facilement le demi-finaliste de la coupe J. O. Signalons en passant que les mauvais effets d'un temps déplorable furent légèrement adoucis par les avantages du terrain idéal de Progil.

Du côté féminin, le match Ladornac - Neuvic fut contrarié par une pluie battante, surtout en première mi-temps. En seconde mi-temps, Neuvic affirma sa supériorité et atteint le score appréciable de 17 à 8.

Dimanche 19 février, au Manège d'Artillerie, à Périgueux

U. S. Périgueux (1 M) bat U. S. Neuvic (1 M) par 70 à 21. — U. S. Périgueux (1 F) bat U. S. Neuvic (1 F) par 13 à 8

Cuisante défaite pour Neuvic; la plus lourde dans l'histoire de la jeune section. Il n'y a cependant pas de déshonneur de succomber devant la belle équipe périgourdine où figuraient Veyreton, Rouchy, deau, Lespaigne, etc... et nous espérons au contraire que nos jeunes sauront tirer de cette rencontre beaucoup d'enseignements utiles.

Dire que le match fut dépourvu de tout attrait serait erroné. Jouant crânement sa chance dès le début, Neuvic attaqua et pendant dix minutes, grâce à son centre, la marque resta à son léger avantage. Par la suite, la pression des locaux, due à une meilleure combinaison de jeu et surtout à une technique individuelle plus élevée, se fit sentir nettement et amena le score de 30 à 14 à la fin de la première mi-temps.

En deuxième partie, la classe parla encore plus fortement face à une équipe dont la fatigue et l'énerverement furent un handicap sérieux et alourdirent la défaite.

Dimanche 26 février, à Neuvic

U. S. Neuvic (2 M) bat Bourgnac (2 M) par 30 à 29
Bourgnac (1 M) bat Neuvic (1 M) par 32 à 29

Temps froid et vent violent gênèrent sérieusement le match des réserves en tant que bonne construction de jeu.

Dès le début, Neuvic fut surpris par la rapidité des jeunes visiteurs qui ouvrirent la marque et conservèrent l'avantage assez longtemps.

En deuxième mi-temps, Neuvic se ressaisit, mais les visiteurs, emportés par un cran magnifique, remonterent sensiblement pour se faire battre juste sur le poteau.

Dimanche 7 mars, à Neuvic

COUPE DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE OUVRIÈRE
Demi-finale

Marbot (F) bat J. S. Saint-Astier (F) par 25 à 10

En présence du responsable J. O. de la Direction des Sports, la demi-finale de cette coupe qui groupait une dizaine d'équipes au départ, a obtenu un vif succès à Neuvic. Les supporters astériens étaient venus très nombreux pour encourager les joueuses, ce qui dénote bien l'esprit de club. Le match fut assez intéressant, surtout dans la première mi-temps où Neuvic, par ses tirs et ses passes, afficha une nette supériorité.

En deuxième mi-temps, la partie fut plus égale. Neuvic ayant fait rentrer ses remplaçants et Saint-Astier jouant avec beaucoup plus de méthode et surtout d'acharnement.

Grâce à M. Goursole, de Périgueux, la partie fut toujours très correcte et jouée dans le meilleur esprit sportif.

BASKET

Dimanche 12 mars

FINALE DE LA COUPE DÉPARTEMENTALE DE BASKET-BALL
JEUNESSE OUVRIÈRE, A PÉRIGUEUX
Sécurité Sociale Sports (Fém.) bat C.A.P. Marbot (F)
par 24 à 18

Jouant devant un public nombreux, sur le cours Montaigne, l'équipe de Neuvic a connu la défaite face aux dynamiques joueuses de la Sécurité.

Rarement, au cours de la saison, notre équipe ne donna un si pénible spectacle de basket à ses supporters et dirigeants. Dès l'engagement du match, nous voyons les Neuvicoises, jouant lourd et contractées au maximum. Neuvic est inférieur en vitesse, ses tirs aux paniers manquent de précision.

En deuxième mi-temps, après un timide sursaut au début qui rapprochera les deux équipes à la marque, l'emprise de la Sécurité ne faillit pas un instant et la victoire est méritée.

Dimanche 12 mars, à La Rochebeaucourt, matches amicaux

La Rochebeaucourt (1 M) bat U. S. Neuvic (1 M) par 31 à 21. — La Rochebeaucourt (Mixte) bat U. S. Neuvic (2 M), par 31 à 22.

Voulant se racheter de leur déplorable sortie du dimanche précédent à Périgueux, nos équipes masculines ont fait une partie digne de tout éloge, face aux redoutables locaux imbattus sur leur terrain.

Disons donc que nos Neuvicoises surent adopter une bonne méthode qui dérouta leurs adversaires par un jeu rapide fait de contre-attaques par une défense qui avait retrouvé Dubois, absent depuis un mois. La tactique fut bonne car, pendant les trois quarts du match, les deux équipes furent côte à côte à la marque, sauf sur la fin où le manque de précision aux paniers et l'abus du dribble, gros défauts neuvicois, accentuèrent la défaite.

Dimanche 26 mars, à Neuvic, matches amicaux

La Rochebeaucourt (1 M) bat Neuvic (1 M) par 54 à 34. — La Rochebeaucourt (RM) bat Neuvic (RM) par 19 à 18.

Excellent match et bon début de l'équipe de La Rochebeaucourt à Neuvic, que nous aimerions revoir la saison prochaine. Déception avec les nôtres qui ont perdu par la mauvaise formation de l'équipe, car de force égale, l'écart eût dû être très faible.

En première mi-temps, malgré le travail remarquable du jeune Dubois, 20 points nous séparent de l'adversaire.

Dans la deuxième mi-temps, nous voyons Neuvic reprendre son vrai visage et se racheter, mais le mal du début est trop grand et il doit succomber.

FOOTBALL

Dimanche 26 février, à Neuvic

U. S. Neuvic (1) bat Enfants de France Bergerac (1)
par 4 à 2

Après la série de défaites que venait de traverser le onze neuvicois nous étions loin de prétendre voir un si beau revirement face aux redoutables Bergeracois qui venaient de battre nettement Saint-Seurin et Agen en Championnat Promotion Honneur de la Guyenne.

Le onze visiteur, d'allure fort inquiétante, sous la conduite de Garcia, attaqua d'entrée les locaux qui firent de louables efforts pour contenir les assauts de l'adversaire. Le goal de Neuvic, Duthell, qui fournit une excellente partie, encaissa le premier but à la vingtième minute; peu après, Bourbon égalisa alors que la domination de Bergerac semblait grossir.

A la reprise, une notable amélioration dans le jeu des locaux se fit sentir et le résultat vint le confirmer. Bergerac faiblissant, Bourbon égalisa pour la deuxième fois. Neuvic, redoublant d'ardeur, Bouchillou marqua de la tête le 3^e but suivi de près par Bourbon qui réussit le 4^e.

Dimanche 26 mars, à Piégut

Piégut (1) bat Neuvic (1) par 1 à 0
Neuvic (2) bat Piégut (2) par 3 à 0

Après ce match plaisant à suivre, dans un beau style, le succès de nos jeunes nous autorise beaucoup d'espoir pour la saison prochaine.

S'ils nous donnèrent entière satisfaction, l'équipe première, malgré sa supériorité éphémère du début, nous déçut par contre entièrement. Sur la fin de la première mi-temps, Piégut, jouant avec cran et courage, ouvrit la marque sur une belle échappée de la ligne d'avants.

En seconde mi-temps, loin de dominer, les Neuvicois se laissèrent imposer la loi des locaux qui, entrevoyant le succès, jusque-là inespéré, barcelèrent notre défense jusqu'au coup de sifflet final.

Dimanche 12 mars, à Castillon

U. S. N. (1) bat U. S. Castillon (1) par 20 points (5 essais, 1 but, 1 but sur coup franc) à 16 points (3 essais, 2 buts, 1 but sur coup franc).

Pour leur second déplacement devant la redoutable équipe promotionnaire de Castillon, nos blancs et noirs firent mieux que de se défendre puisqu'ils sortirent vainqueurs de ce match magnifique.

Le score à l'anglaise de 20 à 16 prouve bien que le jeu pratiqué par les deux équipes fut d'excellente facture.

Dès le coup d'envoi, malgré la puissante ligne d'avants castillonnaise, Neuvic monopolise la balle



CHOURY, arrière

en mêlée ce qui permet de belles attaques à nos lignes arrières qui échouent *in extremis*.

A la mi-temps, le score est de 9 à 6 en faveur de Castillon.

Dès la reprise on assiste à une véritable débauche de jeu ouvert. Les deux équipes se donnent à fond, et Neuvic, plus en souffle que son adversaire, marque à plusieurs reprises. La fin sera sifflée alors que les nôtres menaceront le camp des jaunes et blancs.

Match plaisant à suivre, belle tenue des deux équipes, bon arbitrage.

Dimanche 19 mars, à Neuvic

HUITIÈME DE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
Neuvic bat Nègrepelisse par 19 points (3 essais, 2 buts et 2 buts sur coup franc) à 3 points (1 drop-goal)

Ce huitième de finale joué contre le champion des Pyrénées, Nègrepelisse, avait amené sur le terrain, malgré un temps douteux, une foule compacte battant tous les records jusqu'ici réalisés.

Disons d'abord que M. Izard, président du Périgord-Agenais, avait tenu à nous honorer de sa présence, ce dont nous le remercions vivement.

A 15 heures, la présentation des deux équipes fut faite par M. Mauduit.

Nègrepelisse aligne une équipe très athlétique, sensiblement supérieure en poids à Neuvic qui donne l'impression d'être en excellente forme.

Le coup d'envoi est donné à 15 h. 15, par M. Meynard, de la Côte d'Argent. La touche est assurée, pour Neuvic, par M. Robert, arbitre fédéral.

D'entrée, Neuvic incursionne dangereusement dans le camp adverse, et sur une faute du talonneur de Nègrepelisse, un coup franc est accordé à 35 mètres des poteaux; d'un magistral coup de pied, Choury réussit le but.

Neuvic, privé de la balle à la mêlée, Nègrepelisse possédant un virtuose du talonnage (ancien joueur de fédérale, 4^e talonneur de France), se porte rapidement en défense et brise toutes les attaques adverses qui manquent de « perçant » et ne seront jamais dangereuses. Ecœurés par les plaquages secs mais réguliers des Lominé, Mondary, Bleynie et consorts, les centres de Nègrepelisse se contentent de taper à suivre sur notre arrière qui ne sera jamais pris en défaut.

Neuvic prend l'avantage à la touche et, grâce à la grande mobilité des avants, le jeu se cantonne très souvent dans le camp opposé où, sur une nouvelle faute de Nègrepelisse, un coup franc est encore accordé en bonne position. A la 35^e minute de jeu, Martin fait le trou, feinte plusieurs adversaires et, alors que Bonnet était démarqué, se fait plaquer à

quelques mètres de la ligne de but. La mi-temps est sifflée sur le score de 6 à 0.

Dès la reprise, Nègrepelisse sentant la victoire lui échapper veut faire la loi et imposer sa force; la partie se trouve mouvementée et serait vite transformée en pugilat si les nôtres ne conservaient pas leur calme. Neuvic semble faiblir, mais se ressaisit bien vite et joue avec cœur malgré les plaquages de l'adversaire souvent incorrects. Les quelques rares fois où Dupuy réussit à arracher la balle à la mêlée, notre ligne d'avants s'avère très dangereuse. Sur une descente au pied et sur un « loupé » de l'arrière de Nègrepelisse, Simon ramasse la balle et marque un essai discutable; la transformation est réussie.

Dès cet instant, Nègrepelisse baisse de régime et c'est par deux fois que Neuvic violera à nouveau les buts des visiteurs : un essai de Dalème sur une échappée à la touche de Lautrette, et un essai de Delage sur échappée de Marteau confirment incontestablement la victoire du meilleur. Un drop imaginaire est accordé à Nègrepelisse à quelques minutes de la fin.

Arbitrage impartial, quoique M. Meynard ait été souvent débordé dans sa tâche, ce qui l'empêchait de rester maître de la situation.

Une mention spéciale à Choury qui marqua 10 points à lui seul.

Dimanche 26 mars, à Montpon

En finale du Championnat du Périgord-Agenais, l'U. S. Neuvicoise bat, après prolongation, Issigeac par 6 points (1 essai, 1 but sur coup franc) à 0.

Malgré un temps peu favorable, c'est devant une bonne assistance composée des supporters des deux clubs et du public montponnais que se déroula cette finale attendue avec impatience.

Le coup d'envoi est donné à 15 heures, par l'excellent referee périgourdin M. Robert. Dès le début, Neuvic, qui joue contre le vent, accule Issigeac dans ses 22 mètres. Notre mêlée généreuse, grâce à un talonnage efficace, nous laisse prévoir de beaux départs que fait avorter notre troisième ligne qui ralentit la sortie de la balle et retarde les attaques. Notre ouverture, très marquée, se contente donc de trouver de belles touches. Sur une attaque classique des trois-quarts, le ballon vole de main en main et, sur une faute non pénalisée de l'adversaire direct de notre trois-quarts alle, l'essai échoue à quelques mètres des buts. Nos avants jouent constamment dans les buts adverses, mais trop contractés, n'arrivent pas à conclure.

Le jeu est serré et, malgré la domination des nôtres, la fin de la première mi-temps est sifflée sans que les nôtres aient pu marquer.

La deuxième mi-temps, ternie par une chute de neige, par la pluie et par le givre, est encore à l'avantage des blancs et noirs dont la ligne d'avants,



MARTIN, capitaine

en excellente forme, s'impose. La balle est glissante et nos trois-quarts, transis, font quelques maladresses. Le jeu se cantonne toujours dans les buts d'Issigeac et ces derniers ne parviendront que très rarement à passer la ligne des 50 mètres. A la suite d'une faute de notre arrière due à la balle glissante, un essai est sauvé *in extremis* par notre trois-quarts alle Bonnet. La fin est sifflée peu après sur un score nul.

Les prolongations sont accordées et avec le soleil qui fait une timide apparition, notre quinze, bien en

souffle, animé par la volonté de vaincre, incursionne dangereusement dans le camp d'Issigeac. Sur une faute du 3^e ligne adverse Geneste, un coup franc est accordé à Neuvic en face des poteaux. Notre arrière Choury, qui quelques instants auparavant en a manqué un en aussi bonne position, le tente, et le but est réussi. Peu de temps après, sur une descente en dribbling de nos avants, Faucouange veut s'emparer de la balle à 20 centimètres des buts et fait un avant, manquant ainsi un essai imparable.

A quelques minutes de la fin, sur une sortie de mêlée favorable, l'essai est enfin marqué par notre aller gauche Baudin, confirmant ainsi une victoire incontestable.



BLEYNIÉ, centre

Dimanche 2 avril, à Parthenay (Deux-Sèvres)

QUART DE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 4^e SÉRIE
U. S. Neuvicoise bat Enfants de Guer par 11 points (2 essais, 1 but et 1 but sur coup franc) à 3 points (1 essai).

C'est par un vent violent que se déroula cette partie qui n'eut du championnat que le nom et où l'équipe de Guer partait favorite si l'on considère son écrasante victoire de 35 à 0 sur le Vélo-Club Nantais en huitième de finale. Composée uniquement d'éléments militaires de l'Ecole Inter-Armées de Coëtquidan, cette équipe jeune et sympathique pratique un jeu spectaculaire et sa correction est à citer en exemple. Disons aussi que la tenue de Neuvic fut parfaite et il est à regretter le temps déplorable qui ternit sensiblement l'attrait de ce match.

En première mi-temps, quoique jouant contre le vent, la ligne d'avants de Neuvic, bien enlevée par le vétéran Lominé, domina et joua constamment dans le camp adverse, sans cependant pouvoir conclure, malgré plusieurs descentes, toutes dangereuses.

En deuxième mi-temps, Guer redoublant d'énergie, nous offrit quelques départs où émergèrent l'ouverture et le centre. Sur faute qui lui revient à la mêlée, un coup franc est accordé à la 50^e minute et converti en but par Choury. Peu de temps après, sur une mêlée favorable à Neuvic, à 25 mètres des buts adverses, Martin perce, feinte plusieurs joueurs, et marque un bel essai au milieu des poteaux. Enfin, sur un coup de pied à suivre, Baudin réalise un deuxième essai à la 70^e minute.

Sur la fin, les Saint-Cyriens marquent par l'ouverture, à la suite d'une belle course, un essai de valeur, mais la victoire revient au meilleur.

Arbitrage impeccable de M. Deblois, du Comité du Poitou.

Brevet Sportif Populaire

La session du Brevet Sportif Populaire, pour tous les échelons, aura lieu le dimanche 4 juin, de 9 heures à 11 h. 30, sous le contrôle d'un délégué officiel du Service départemental de la Jeunesse et des Sports.

Nous invitons particulièrement les jeunes gens et les jeunes filles de l'U. S. N. à venir nombreux à cette session pour le maintien du renom de nos couleurs et pour faciliter l'attribution de subventions aux Sociétés sportives.